Conseiller certifié en aromathérapie

Obtenez un certificat reconnu par la Cocof !



Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie !

Le métier de conseiller en aromathérapie se trouve dans la catégorie des métiers du développement personnel et du bien-être de la personne.
Concrètement, ce métier s'adresse aux professionnels du secteur :

- Paramédical (infirmier, kiné, osthéo, aide-soignant, sage-femme, ...)
- Santé bien-être (herboriste, sophrologie, masseur, esthéticienne, naturopathe, thérapeute, réflexologue, ...)
- Si vous envisagez une reconversion professionnelle ou si vous êtes passionnés par l'utilisation d'huiles essentielles et hydrolats.

PROGRAMME ET CONTENU :

- Module 1.1 Définitions et notions de base, technique de production
- Module 1.2 Les hydrolats et eaux florales
- Module 1.3 Les huiles essentielles amies de la peau
- Module 1.4 Les modes de diffusion et utilisation des HE dans la gestion des émotions
- Module 1.5 La trousse de secours aromatique et les HE de l'immunité
- Module 2.1 Hygiène quotidienne
- Module 2.2 Hygiène quotidienne suite : la santé bucco-dentaire et l'aromathérapie du sportif
- Module 2.3 Les soins du cheveu et de la barbe
- Module 2.4 Les soins d'hiver pour les petits et les grands
- Module 2.5 La douche et le bain

A la fin de chaque module de 4h de cours, 2h de pratique sont proposées.
EXAMENS : 1 écrit (QCM) + défense orale devant jury.
Pour pouvoir présenter les examens, une présence aux cours de minimum 80% est nécessaire.

Les matières premières, les contenants (kit de départ), ainsi qu'un support pédagogique sont fournis.

FORMATRICE : Madame Muriel Charlier
Herboriste certifiée ARH/EFH
Phytothérapeute – Aromathérapeute / de la Faculté de Médecine Paris XIII
Spécialisée en herboristerie, aromathérapie et cosmétologie naturelle.

objectif

- Comprendre et connaitre l'activité biochimique des huiles essentielles et hydrolats.
- Conseiller son client ou son patient sur l'utilisation d'huiles essentielles et hydrolats selon ses besoins.
- Maitriser les pratiques de fabrication de produits bien-être à base d'huiles essentielles et hydrolats.
- Maitriser les dilutions et dosages.
- Connaitre les dangers et indications.

Détails sur la formation:

Public cible

Toute personne souhaitant se former pour maitriser les connaissances et la pratique en aromathérapie et plus particulièrement les personnes relevant du secteur paramédical, santé, bien-être.

DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat d'acquis de formation spécifique (CAFS) en aromathérapie reconnu par la Cocof

Prix: 1195 €

Durée: 61h00

Dates:
1 seul module par an !
• 16/02 - 09/03 - 16/03 - 23/03 - 30/03 - 13/04 - 20/04 - 11/05 - 25/05 - 01/06/2027 + 1 date à convenir (TFE)
Horaire : de 13h00 à 20h30
Examen écrit : 1h00
Examen oral (TFE) : 30 minutes (suivant un ordre de passage)

Lieu : efp - 292b Rue de Stalle - 1180 Uccle

Places: Min. 9 - Max. 14

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans.

ATTENTION : l'efp décline toute responsabilité en cas d'allergie aux huiles essentielles et matières premières utilisées dans cet atelier.

L'identité du candidat peut être demandée à tout moment, notamment lors de formations/examens certifiants.
Le coût de la formation est à payer avant le début des cours.
(Possibilité d'étaler le paiement).

Vous êtes apprenant ou vous avez déjà suivi une formation continue à l'efp dans l'année en cours ? Envoyez vos coordonnées par mail à fc@efp.be pour découvrir si vous pouvez bénéficier d'une réduction sur votre prochaine formation.